



## Rapport du Conseil communal

**relatif à une demande d'un crédit cadre de CHF 9'950'000.- TTC pour la rénovation de la piste, des gradins, de la tour de chronométrage et de la tribune d'athlétisme du stade de la Charrière.**

du 29 octobre 2025

### au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs,

#### Introduction

Le centre sportif de la Charrière avec ses 135'000 m<sup>2</sup> symbolise plus d'un siècle de rayonnement sportif pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, notamment grâce à l'athlétisme et au football.

À titre d'exemple, le 21 mai 1911, l'équipe nationale suisse de football disputait une rencontre au stade de la Charrière contre l'Italie puis le Football Club La Chaux-de-Fonds (FCC), fondé en 1894, connaissait son apogée entre la fin des années 1940 et le milieu des années 1960 (3 titres de champion suisse et 6 Coupes de Suisse).

Et comment ne pas mentionner le meeting international Resisprint organisé annuellement depuis 1980 par le club local, la SEP Olympic, qui a attiré des athlètes de niveau mondial et a permis d'établir plusieurs records suisses et européens, comme celui du 400 mètres haies de Femke Bol en 2024.

Depuis des décennies, ce complexe voit donc passer des générations d'athlètes, des matchs historiques et des compétitions d'envergure nationale

et internationale. Il s'agit non seulement d'un lieu de pratique sportive, mais aussi d'un espace de rencontres intergénérationnelles et de rayonnement régional, accueillant tout au long de l'année des publics variés – clubs, écoles et de nombreux événements sportifs tels que les Family Games, les joutes sportives, le BCN Tour, le Marchethon ou encore les finales de la Coupe neuchâteloise de football. Il joue un rôle central dans le développement et la promotion du sport dans notre ville.

Avec les années, ce lieu emblématique est devenu polyvalent et a permis l'intégration de nouvelles activités telles que le street-hockey, le tir à l'arc, ou les sports intérieurs tels que l'unihockey, le handball et le futsal. L'enseignement du sport dispensé par les écoles professionnelles ou l'école obligatoire tient également une part importante des activités en journée.

Malgré diverses rénovations effectuées au cours du temps et un entretien courant assuré par les équipes du Service des sports, les trois tribunes et la piste d'athlétisme présentent aujourd'hui un degré de vétusté marqué.

Comme mentionné dans le programme de législature 2024-2028, la modernisation et le développement des infrastructures sportives doit contribuer à placer le sport comme l'un des domaines qui permet à la ville de rayonner largement en dehors de ses frontières communales et cantonales.

Dans un premier temps, il s'agira d'entreprendre la réhabilitation de la piste, des gradins, de la tour de chronométrage et de la tribune d'athlétisme, afin de permettre notamment le retour du Resisprint, puisque les pistes ont perdu leur homologation à fin 2024 et sont donc fermées à toute compétition.

## **Historique**

A La Chaux-de-Fonds, les besoins en infrastructures sportives se font sentir dès le début du XXe siècle, notamment pour la pratique du football et de l'athlétisme. En 1904, la Ville achète un terrain à la Charrière, terrain qu'elle loue ensuite au FC La Chaux-de-Fonds. Devant l'augmentation de la demande, la Ville achète un nouveau terrain en 1911. Une première tribune est construite aux abords du terrain de football en 1938.

En 1948, les premiers projets de réaménagement et d'agrandissement voient le jour. Six ans plus tard, le 6 juillet 1954, le Conseil général accepte un important crédit de 4 millions pour l'achèvement des centres sportifs de la Charrière et des Forges. Les travaux permettent d'inaugurer une première

tribune en 1956 et une autre en 1957. Le Pavillon des sports sera quant à lui inauguré en 1963.

Les agrandissements réalisés entre 1955 et 1957, notamment les tribunes et le portail d'entrée avec les guérites, sont un exemple remarquable de l'architecture des années 1950. Ils ont été dessinés par les architectes A. Maire et Gabus-Dubois. L'ensemble est réalisé en béton armé préfabriqué.

Le stade de la Charrière, tout comme le complexe de la piscine des Mélézes, est le témoin de l'essor de la ville durant les Trente Glorieuses. La taille des infrastructures témoigne également de l'âge d'or du FC La Chaux-de-Fonds et de l'importance du club d'athlétisme, la SEP Olympic, fondé en 1916.

### **Situation actuelle des installations sportives et de la tribune**

La piste d'athlétisme de 400 mètres, constituée de 8 couloirs de 100 mètres pour le sprint côté ouest et de 6 couloirs sur le pourtour restant, date de 1946. La tribune, avec sa longueur de 36 mètres, a été inaugurée en 1957. La piste a subi une rénovation de la couche supérieure en 1995 (retopping), tandis que certaines parties de la tribune ont été assainies partiellement entre 1989 et 1992 (éléments porteurs traités, gradins recouverts de carrelage, douches rénovées, garde-corps surélevés, etc.).

Comme indiqué précédemment, malgré différentes interventions, les installations composées de la tribune, des gradins, de la tour de chronométrage et de la piste, se trouvent dans un état de vétusté avancé.

#### **a) Piste**

L'examen visuel nous donne une image des éléments de surface des 6 couloirs de 400 mètres et 8 couloirs de 100 mètres. Il est constaté que les bordures sont vétustes et que le caniveau qui récupère les eaux de ruissellement est également en mauvais état. Des affaissements ponctuels ainsi que des soulèvements dus aux racines des arbres ont mis à mal la planéité des couloirs. Un retrait important est constaté du côté des bordures.

Comme l'a montré la dernière mesure de l'absorption des chocs, le revêtement a atteint sa fin de vie. Il est globalement en très mauvais état et doit absolument être renouvelé. C'est pourquoi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'homologation de Swiss Athletics est devenue caduque et rend l'installation impraticable pour tous les types de compétition.

Au niveau de la couche de fondation, les essais au pénétromètre montrent des caractéristiques satisfaisantes. Cependant, une couche de mâchefer (résidus d'incinération de charbon, de coke ou même de déchets ménagers) avait été posée à l'époque en guise de planie entre le coffre et le revêtement final. Les analyses chimiques confiées à un bureau spécialisé démontrent que la piste est constituée de matériaux fortement pollués à contaminés qui devront être excavés, triés et traités via des filières d'élimination contrôlées. Le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement a confirmé cette exigence, le stade se trouvant en zone Au-Ao de protection des eaux.

b) Gradins

Les gradins qui forment un anneau autour de la piste d'athlétisme sont également d'époque et n'ont pas bénéficié de rénovation particulière. Ils présentent aujourd'hui un mauvais état général. Les bordures des contremarches ont souffert, entre autres, des conditions climatiques et tombent les unes après les autres. Les lourdes parties horizontales du garde-corps d'époque en béton préfabriqué se détachent et présentent un réel danger pour les utilisateur-trice-s.

c) Tour de chronométrage

L'espace supérieur dédié au chronométrage et aux prises de vue de la ligne (caméra figée sur la ligne d'arrivée des 8 couloirs de sprint) se trouve dans un mauvais état. Cette partie du bâtiment n'est pas isolée et les installations électriques ne sont plus aux normes et ne correspondent pas aux besoins des utilisateur-trice-s. L'état du grand vitrage empêche des prises de vue de qualité et complique le travail des juges lorsque les photos "finish" sont exigées.

d) Tribune de l'athlétisme

La structure de la tribune est généralement dans un meilleur état que sa grande sœur, la tribune Antenen du stade de football. Cela est dû au fait que cet ouvrage a été, comme précisé ci-dessus, assaini dans les années 1980 et 1990. Les surfaces de béton soumises aux intempéries ont été protégées à l'époque par une peinture de type Époxy. Ces travaux d'assainissement et de protection ont rempli leur fonction et l'ouvrage, au niveau de sa structure porteuse, est dans un état satisfaisant aujourd'hui. Les deux extrémités (nord et sud) de la tribune sont les plus détériorées.

Les défaillances les plus importantes concernent la charge de neige sur la toiture qui est inférieure à la norme actuelle et les problèmes de certains parapets latéraux en maçonnerie de briques ciment, dont l'état

général n'est pas jugé satisfaisant et qui ne présentent pas la résistance nécessaire à une poussée de la foule. Cependant, la tribune étant très exposée au vent, l'accumulation de neige s'avère faible sur cet ouvrage et le risque de devoir donc dégager la toiture durant l'hiver, lorsque la hauteur de neige dépasse 60 cm, est pratiquement inexistant.

En ce qui concerne les éléments de second œuvre (étanchéité, électricité, chauffage, sanitaire, peinture, etc.), leur état peut être considéré comme médiocre compte tenu de leur âge. De manière générale, l'état intérieur de l'ensemble des locaux est vétuste et ceux-ci ne sont, à ce jour, pas isolés.

Bien que l'étanchéité de la toiture remplisse son rôle et qu'aucun signe d'humidité n'apparaisse sous la dalle, on constate néanmoins des traces d'infiltrations dans presque tous les raccords. Il est donc primordial d'assainir l'étanchéité et la ferblanterie pour la pérennité du béton armé.

Les revêtements de sol ne sont globalement pas adaptés car ils sont très glissants dès qu'ils sont humides.

Les garde-corps ont été changés depuis leur inspection en 2013 car ils ne présentaient pas la hauteur minimale. Malheureusement, le simple rehaussement du garde-corps a entraîné une dégradation de la sécurité structurale des parapets.

Dès lors que les structures principales de l'ouvrage sont saines, la rénovation de la tribune constitue un investissement avantageux au regard de la prolongation de vie qu'elle permet.

## **Programme et description des travaux**

Les travaux de rénovation du stade d'athlétisme visent, d'une part, à remettre en état une installation vieillissante et, d'autre part, à la développer en proposant le passage de 6 à 8 couloirs. Cette volonté d'ajouter 2 couloirs supplémentaires permet d'augmenter la capacité d'accueil lors des entraînements et des compétitions. L'attractivité du stade de la Charrière sera profondément renforcée grâce à la possibilité d'organiser des compétitions de niveau suisse ou régional (courses de relais par exemple) et au développement du meeting de renommée internationale qu'est le Resisprint.

Le passage à 8 couloirs faciliterait grandement le soutien du Canton de Neuchâtel afin de reconnaître le stade d'athlétisme de la Charrière comme une infrastructure d'importance cantonale et régionale, permettant ainsi le maintien et le développement du Resisprint.

Cette reconnaissance ouvrirait la possibilité d'un soutien financier de la part de l'Etat, dans le cadre du nouveau concept cantonal du sport. Cette aide financière serait accordée via le nouveau fonds CISIC (soutien aux infrastructures sportives d'importance cantonale et régionale) de 32 millions sur 8 ans, pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2032.

Les installations sportives, les gradins, la tour de chronométrage et la tribune sont aujourd'hui inadaptés et non conformes aux exigences techniques dictées par la Fédération nationale d'athlétisme ainsi qu'aux normes sécuritaires, énergétiques et de confort des utilisateur-rice-s.

Le cahier des charges transmis aux mandataires s'inscrit dans une vision de développement durable, en rénovant et en conservant au maximum l'existant, en dépolluant le site, en améliorant la performance énergétique et en valorisant le patrimoine bâti.

#### a) Piste et équipements d'athlétisme

Objectif :

- Rénovation complète de l'anneau d'athlétisme existant avec un passage de 6 à 8 couloirs, représentant une surface totale de 6'300 m<sup>2</sup>.

Démolition :

- Revêtement synthétique et bordures d'arrêt.
- Enrobé bitumineux.
- Caniveau intérieur couloir 1.
- Bordures des fosses de saut.
- Planches de saut en longueur.
- Fosse de steeple.
- Sauts en hauteur et à la perche et lancer du javelot.

Élimination des matériaux pollués :

- Mise en place d'un plan de gestion des déchets.
- Suivi des terrassements par un spécialiste.
- Tri des déchets in situ représentant environ 1'350 m<sup>3</sup>.
- Évacuation des déchets vers des décharges de types B, E ou S selon le niveau de pollution.

Construction :

- Reprise du coffre de fondation existant qui aura été dépollué.
- Couche de fondation en grave et nouvelle planie.
- Agrandissement de l'anneau pour ajouter 2 couloirs sur le périmètre extérieur (terrassement et réalisation d'un nouveau coffre pour cette partie).
- Enrobés bitumineux entre le coffre et le revêtement de surface.
- Pose d'un revêtement synthétique de type Conipur V Max selon tolérances de l'IAAF (Fédération sportive internationale d'athlétisme).
- Toutes les bordures (intérieure, extérieure, fosses de saut et de steeple).
- Caniveaux à fente pour la reprise des eaux de la piste.
- Marquage des pistes à la peinture polyuréthane.
- Fosse de steeple, installations de sauts en hauteur, en longueur et à la perche et lancer du javelot.

b) Gradins

Objectif :

- Reconstruction complète des gradins sur 360 degrés en les reculant au nord, à l'est et au sud, de 244 cm (équivalent à la largeur nécessaire pour la construction de 2 couloirs supplémentaires de course).

Démolition :

- Barrière en béton.
- Gradins et marches d'escaliers en béton.
- Surfaces de circulation en enrobé.
- Décapage de la terre végétale.

Construction :

- Fouilles, canalisations et chambres de tirage pour les nouvelles installations électriques.
- Fondations des nouveaux mâts d'éclairage.
- Nouveaux gradins et escaliers en béton préfabriqué.
- Barrière en tube inox (potelets et main-courante).
- Terrassements, coffres, bordures et enrobés type béton drainant et teinte claire pour les chemins et places.
- Surfaces jardinées.

c) Tour de chronométrage

Objectif :

- Rénovation légère permettant d'améliorer le confort de la zone de contrôle au 2<sup>e</sup> étage et la pérennité des installations techniques.

Descriptif :

- Démontage et remplacement de la fenêtre du 2<sup>e</sup> étage, des éléments en tôle de façade et des portes.
- Travaux de plâtrerie et peinture.
- Remplacement du revêtement de sol et parois.
- Remise en état des installations électriques.

d) Électricité et éclairage

Objectif :

- Remplacement complet des installations existantes en fin de vie, mise aux normes, réduction des consommations et amélioration du confort des utilisateur-riche-s.

Descriptif :

- Nouvelle distribution électrique par secteur (tribune, tour, piste).
- Nouvelle installation audio.
- Nouvelle installation de chronométrage pour le réseau uniquement. (Le club continue de prendre en charge ses propres installations PC et logiciels.
- Pose de 4 mâts de 24 mètres de hauteur pour un éclairage LED dédié à la piste d'athlétisme et au terrain de football situé au centre de celle-ci. Cette installation permettrait un démantèlement d'une partie des vieux projecteurs énergivores et obsolètes installés sur les mâts de 30 mètres qui éclairent simultanément le terrain principal et la piste d'athlétisme.

e) Tribune

Objectif :

- Assainissement avec une réfection totale permettant une prolongation de la durée de vie de la tribune d'au minimum 25 à 30 ans, remplacement du chauffage à mazout par une alternative durable, et amélioration significative du confort et de la sécurité des membres des clubs de sport ainsi que de l'image de la Ville.

Démolition :

- Ferblanterie, garde-corps, grillages, carrelages des gradins, faïences des locaux, portes, fenêtres, cloisons des faux-plafonds, etc.



Les installations d'athlétisme, le terrain de football et la tribune ne seront pas accessibles pendant les travaux. Cette situation a été évoquée avec le principal club utilisateur, la SEP Olympic, les clubs de football, les écoles et les organisateur-trice-s de manifestations.

La SEP Olympic devra délocaliser ses entraînements sur d'autres lieux extérieurs tels qu'un terrain plat en herbe ou un terrain synthétique.

### **Estimation du coût des travaux**

Le montant total du coût de rénovation de la piste, des équipement sportifs, des gradins, de l'éclairage, de la tour de chronométrage et de la tribune d'athlétisme s'élève à CHF 9'950'000.- TTC.

L'estimation du coût des travaux est basée sur des devis (bases de soumission) effectués par différents mandataires (architecte, ingénieur CVC, ingénieur civil spécialisé dans les constructions d'infrastructures sportives, etc.).

Les coûts se répartissent ainsi :

#### Piste et équipements sportifs

<b>Chapitre</b>	<b>Description</b>	<b>Coût estimatif TTC</b>
Piste	Installation de chantier, démolitions, réseaux enterrés, aménagements extérieurs, chaussées et revêtements, évacuation des eaux, nouveau revêtement, équipements sportifs	3'056'100.-
Piste	Plus-value 8 couloirs	283'200.-
Terrassement	Élimination des matières polluées	839'100.-
Eau	Exécution de plate-forme en béton armé sous la piste côté nord-ouest – infiltrations	114'600.-
Honoraires	Honoraires ingénieur civil, direction de travaux, géomètre et	248'600.-

	spécialiste gestion des déchets pollués	
Divers et imprévus	Environ 5%	140'700.-
<b>Total TTC</b>		<b>4'682'300.-</b>

Électricité et éclairage de la piste d'athlétisme, du terrain de football au centre, du lancer du marteau et de la tour de chronométrage

Chapitre	Description	Coût estimatif TTC
Travaux préparatoires	Démontages	18'300.-
Alimentation	Tableau principal	50'500.-
Distribution et installation	Anneau d'athlétisme	104'700.-
Distribution et installation	Tour de chronométrage	56'200.-
Distribution et installation	Lancer du marteau	7'400.-
Éclairage	Mâts piste et terrain de football au centre	150'200.-
Éclairage	Mâts lancer du marteau	17'600.-
Éclairage	Armoires des mâts	34'600.-
Divers et imprévus	Environ 5%	18'800.-
<b>Total TTC</b>		<b>458'300.-</b>

Gradins

Chapitre	Description	Coût estimatif TTC
Travaux préparatoires		201'700.-

Mise en forme du terrain	Terrassements, décapage de terre, stockage et transport	131'800.-
Construction	Fouilles, canalisations et fondations béton	761'800.-
Jardinage	Préparation surfaces à semer et garde-corps en inox	82'000.-
Tracés	Chemins et places, bordures, coffres et enrobés	874'500.-
Honoraires	Architecte, géomètre et direction des travaux	384'300.-
Frais secondaires	Reproduction de documents	8'300.-
Divers et imprévus	Environ 5%	107'200.-
<b>Total TTC</b>		<b>2'551'600.-</b>

### Tour de chronométrage

Chapitre	Description	Coût estimatif TTC
Travaux préparatoires		3'200.-
Bâtiment	Échafaudage, façades, fenêtres, portes, plâtrerie, peinture, revêtement de sol et de parois	58'600.-
Honoraires	Appels d'offres et direction des travaux	17'900.-
Frais	Reproduction de documents	400.-
Divers et imprévus	Environ 5%	3'100.-
<b>Total TTC</b>		<b>83'200.-</b>

Tribune

<b>Chapitre</b>	<b>Description</b>	<b>Coût estimatif TTC</b>
Travaux préparatoires	Relevés, démontages et désamiantage	165'100.-
Gros œuvre 1	Échafaudage, béton et remplacement des tirants	180'900.-
Gros œuvre 2	Fenêtres, portes, ferblanterie, couverture, étanchéité et peinture extérieure	240'700.-
Électricité		97'800.-
CVC	Raccordement CAD, ventilation, distribution et automatisme	322'100.-
Installations sanitaires	Appareils sanitaires et distribution	191'300.-
Aménagements intérieurs 1	Plâtrerie, peinture, garde-corps et menuiserie	129'000.-
Aménagements intérieurs 2	Revêtements de sol y compris gradins, de parois et faux-plafond	208'700.-
Aménagements extérieurs	Fouilles et tranchées pour CAD et électricité	95'900.-
Ameublement et décoration	Équipements de vestiaires (bancs, casiers et patères)	17'300.-
Honoraires	Architecte, ingénieur civil, direction des travaux, ingénieurs CVC, électricité, physique du bâtiment et protection incendie	340'300.-
Frais secondaires	Autorisations, taxes et reproduction de documents	73'100.-
Divers et imprévus	Environ 5%	112'400.-

---

**Total TTC****2'174'600.-**

---

### **Conformité au programme de législature**

Le présent rapport s'inscrit dans l'un des axes majeurs fixés par le programme de législature 2024–2028 : « Rayonner à 1'000 mètres ». La rénovation complète du stade d'athlétisme et l'agrandissement à 8 couloirs représentent une opportunité de promouvoir le sport amateur et d'élite, ainsi que le développement et la pérennisation de compétitions nationales et internationales. Un moyen supplémentaire pour faire rayonner notre ville bien au-delà de ses frontières communales et cantonales.

### **Conséquences sur les finances et subventions**

Les travaux présentés ont fait l'objet d'une demande écrite de soutien financier adressée par la Ville au Canton de Neuchâtel. En septembre 2024, le Conseiller d'État en charge des sports a confirmé par écrit, d'une part, le besoin avéré de rénovation des installations d'athlétisme de la Charrière et, d'autre part, la probable éligibilité du projet au fonds CISIC, sous réserve, bien entendu, des décisions à venir du Grand Conseil et du Conseil d'État.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le programme de soutien CISIC se trouve en phase de consultation auprès des communes, des associations sportives régionales et de la Commission cantonale des sports, avec pour objectif une entrée en vigueur au 1er novembre 2025, sous réserve de validation par le Conseil d'État.

Les conditions générales et les critères à remplir pour les projets candidats laissent entrevoir, au stade de ladite consultation, une aide financière représentant entre 20 % et 25 % du coût total du projet.

Le comité du Resisprint s'est engagé à lancer une recherche de fonds privés pour financer une partie ou la totalité de la plus-value liée au passage à 8 couloirs, dont le montant est estimé à CHF 283'200.-.

La subvention cantonale et le soutien de la SEP Olympic seront portés en diminution du crédit sollicité.

La nature des activités déployées sur les infrastructures d'athlétisme ne permet pas d'envisager une augmentation substantielle des recettes financières.

Malgré cela, le Service des sports portera une attention particulière, dans la mesure de ses moyens disponibles, pour attirer de nouvelles manifestations et de nouveaux utilisateur-riche-s, dans l'objectif de favoriser une augmentation progressive des recettes.

En application des taux ressortant du Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC), la charge financière est calculée sur un taux moyen d'amortissement de 3.3% (30 ans).

Les intérêts sont calculés au taux moyen des emprunts de la Ville de 2.1% sur la moitié de l'investissement net.

Les montants de la subvention cantonale et le soutien de la SEP Olympic n'étant pas encore connus, le calcul des charges financières est calculé sur la base de l'investissement brut.

Amortissement : CHF 9'950'000.- x 3.3%	CHF	328'350.--
Intérêts 2.1% à charge de la Ville	CHF	104'475.--
<b>Soit une charge annuelle moyenne de :</b>	<b>CHF</b>	<b>432'825.--</b>

Cet investissement a été inscrit au budget 2026 pour un montant de CHF 9'950'000.- TTC, dont CHF 4'500'000.- de dépenses planifiées en 2026.

### **Conséquences sur les ressources humaines**

La dépense relative au projet planifié dans le présent rapport ne présente aucun impact sur les effectifs puisqu'il s'agit de rénover des installations déjà existantes et entretenues par le Service des sports.

### **Collaboration intercommunale**

La Ville du Locle et la Commune de Val-de-Ruz ont été approchées pour une proposition de mise à disposition de la piste d'athlétisme pour leurs sociétés de gymnastique respectives.

À ce jour, la Ville du Locle dispose de 4 couloirs de sprint dans l'enceinte de la piscine du Communal et la Commune de Val-de-Ruz d'un anneau de 4 couloirs aux Geneveys-sur-Coffrane ainsi que de 4 couloirs de sprint au collège de La Fontenelle à Cernier. Toutes ces installations sont vieillissantes.

Les sociétés de gymnastique de ces 2 communes n'ont, à ce stade, pas souhaité développer de collaboration dans le cadre de ce projet, invoquant notamment la problématique des déplacements.

La mise en œuvre prochaine du plan de soutien de l'Etat aux projets de construction ou de rénovation d'infrastructures d'importance cantonale et régionale peut être considérée comme un levier. Elle permettra, de recenser les installations existantes et de définir les besoins de la population ainsi que des clubs sportifs dans le canton. Elle pourrait servir d'outil de planification, dans une perspective de mutualisation ou de complémentarité, des infrastructures sportives en main des communes.

### **Liens avec le projet Capitale culturelle**

Le stade de la Charrière figure actuellement sur une liste des sites potentiellement sélectionnés pour l'organisation de spectacles ou autres événements durant l'année 2027 dans le cadre de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse.

Le planning prévisionnel des travaux ne permettra malheureusement pas d'envisager la mise à disposition du terrain de football situé au centre de la piste d'athlétisme avant le mois de septembre 2027. Les autres surfaces du parc de la Charrière restent éligibles.

### **Éléments relatifs au développement durable**

#### a) Aspect environnemental

La rénovation des installations d'athlétisme s'inscrit dans une démarche exemplaire en matière d'environnement et de développement durable.

Les travaux seront réalisés en préservant autant que possible l'existant, dans le respect du patrimoine architectural d'origine. La rénovation de la tribune et la création du nouveau gradin périphérique entourant les couloirs de course et formant une couronne continue imagent cette volonté de conservation.

Ce projet représente une belle opportunité de retirer, trier et éliminer/valoriser les matériaux pollués qui se trouvent sous la couche de revêtement de la piste.

La réalisation d'un système de chauffage moins gourmand en énergie, remplaçant la chaudière à mazout par le chauffage à distance (CAD),

l'isolation des locaux sous la tribune ainsi que le changement des fenêtres et portes répondent aussi aux exigences de développement durable. Le tracé des installations du CAD tient compte des besoins futurs pour les tribunes de football.

Finalement, l'installation de 4 mâts d'éclairage LED dédiés uniquement à la piste d'athlétisme et au terrain de football situé au centre de celle-ci permettra de réduire la consommation d'électricité et la pollution lumineuse. Cette première étape permettra de retirer une partie des projecteurs à décharge gazeuse installés sur les 4 énormes mâts de 30 mètres, qui inondent aujourd'hui de lumière une grande partie du stade.

b) Aspect social

La rénovation de cette infrastructure sportive intègre pleinement des dimensions sociales essentielles, qui en font un véritable levier pour le bien-être collectif. Elle permet d'accueillir une diversité de pratiquant-e-s (clubs, écoles, seniors, grand public, etc.). Son accès libre, qui pourra être étendu aussi aux soirs d'entraînement de la SEP Olympic grâce aux 8 couloirs, permettra de mieux répondre aux besoins de sportif-ve-s individuel-le-s ou en groupes de plus en plus nombreux-se-s autour de la course à pied.

Une infrastructure d'athlétisme performante et d'importance majeure permet de répondre aux attentes des différent-e-s utilisateur-ric-e-s et de mettre en valeur les clubs sportifs qui jouent un rôle social et d'intégration importants.

L'éducation est mise en avant dans ce projet grâce à la disponibilité de la piste pour les leçons de gymnastique en journée, tout comme durant les joutes sportives.

La réalisation de ce projet constitue également une opportunité majeure pour continuer à promouvoir la pratique régulière du sport et du mouvement auprès de la population et s'inscrit pleinement dans une démarche globale visant à répondre aux enjeux de santé publique.

c) Aspect économique

Le dynamisme économique d'une ville repose également sur l'attractivité de ses équipements, qu'ils soient destinés à une pratique amateur ou professionnelle, ainsi que sur la fréquentation qu'ils suscitent

Les procédures qui seront retenues pour la mise en soumission des travaux de rénovation du stade d'athlétisme permettront aux acteurs locaux d'y participer dans le respect des lois sur les marchés publics. Ceci doit stimuler l'emploi de ressources locales.

Le Resisprint génère des retombées économiques significatives pour la Ville de La Chaux-de-Fonds. Chaque édition attire plusieurs centaines d'athlètes, entraîneur-e-s, officiel-le-s et spectateur-ric-e-s, augmentant fortement les nuitées hôtelières, la fréquentation des restaurants et des commerces locaux. L'événement mobilise aussi de nombreux prestataires régionaux dans les domaines de la technique, de la sécurité ou de la communication.

d) Conséquences en termes de rayonnement de la ville

Un stade d'athlétisme d'envergure cantonale totalement rénové et agrandi permettant la mise sur pied de nouvelles compétitions ainsi que la pérennisation et le développement du Resisprint représentera un atout considérable en termes d'image pour la Métropole horlogère.

En complémentarité avec les nombreuses autres activités sportives possibles dans les Montagnes neuchâteloises, il renforcera l'image d'une région dynamique qui offre une large palette de prestations à sa population.

Cette infrastructure représente également un plus pour la population toujours plus demandeuse en termes d'offres d'activités et de loisirs. Elle renforce ainsi clairement l'attractivité résidentielle de notre ville, véhiculant un message de dynamisme par la qualité des infrastructures présentes sur le territoire communal.

Cette première étape donnera assurément un signal positif et une belle dynamique au projet de rénovation des autres tribunes du parc de la Charrière et d'un éventuel futur partenariat public-privé pour le développement de nouvelles offres sur la partie centre et sud du stade.

L'idée de voir, par exemple, une fédération sportive nationale s'installer à La Chaux-de-Fonds, dans un environnement propice au développement du sport, s'inscrit dans une vision ambitieuse pour la région. Cette fédération pourrait être accueillie dans un nouveau bâtiment moderne, entouré d'autres structures dédiées à la recherche ou à des activités ludiques, favorisant ainsi les synergies entre innovation, bien-être et performance.

## **Préavis de la Commission des sports**

Lors de sa séance du 11 novembre 2024, la Commission des sports avait été saisie du budget des investissements 2025. A l'unanimité, la Commission avait donné un préavis favorable au budget qui incluait la rénovation du stade d'athlétisme. Le 27 octobre 2025, elle a été à nouveau consultée et a préavisé favorablement le rapport à 10 voix pour et 1 abstention.

## **Conclusion**

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir voter l'arrêté ci-dessous.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Théo Huguenin-Elie

La chancelière

Floriane Mamie

Annexe :

- Plan de la piste avec ses 8 couloirs.

LE CONSEIL GENERAL  
DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Vu un rapport du Conseil communal

arrête:

**Article premier.**

Un crédit de CHF 9'950'000.- TTC est accordé au Conseil communal pour procéder à la rénovation du stade, des gradins, de la tour de chronométrage et de la tribune d'athlétisme à la Charrière. Les éventuelles subventions viendront en déduction du crédit.

**Art. 2**

Ce crédit figurera au compte des investissements du service 521 La Charrière, terrains, piste, halles.

**Art. 3**

L'investissement sera amorti au taux annuel de 3.3% (30 ans).

**Art. 4**

Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

**Art. 5**

Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté après les formalités légales.

La Chaux-de-Fonds, le 18 novembre 2025

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président  
Frédéric Vaucher

Le secrétaire  
Vincent Pittet